

/ inscription au plan canicule

S'informer

[> Consultez les informations et conditions d'accès au registre du plan canicule](#)

S'inscrire

identification de la personne à inscrire

civilité (obligatoire)

☐ Madame

☐ Monsieur

nom marital (obligatoire)

nom de jeune fille

prénom (obligatoire)

date de naissance

adresse (obligatoire)

code postal

ville

numéro de téléphone principal (obligatoire)

fixe ou mobile

numéro de téléphone secondaire

fixe ou mobile

courriel

si vous inscrivez un ami, un parent -, etc., vous pouvez renseigner votre adresse mail

résidant à domicile (obligatoire)

- ☐ seul / seule
- ☐ en couple
- ☐ autre

autre précisez

qualité de la personne à inscrire (obligatoire)

- ☐ personne âgée de 65 ans et plus
- ☐ personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ personne adulte en situation de handicap

disposez-vous d'une télé arlarne

- ☐ oui
- ☐ non

avez-vous des diffucultés à vous déplacer ?

- ☐ oui
- ☐ non

Personnes à prévenir en cas d'urgence

PERSONNE 1

nom et prénom (obligatoire)

parent, ami, voisin, tuteur, etc.

adresse (obligatoire)

code postal (obligatoire)

ville (obligatoire)

numéro de téléphone principal (obligatoire)

fixe ou mobile

numéro de téléphone secondaire

fixe ou mobile

PERSONNE 2

nom et prénom

adresse

code postal

ville

numéro de téléphone principal

fixe ou mobile

numéro de téléphone secondaire

fixe ou mobile

Si inscription faite par un tiers, veuillez remplir les informations suivantes

civilité

☐ Madame

☐ Monsieur

nom

prénom

adresse

code postal

ville

numéro de téléphone principal

fixe ou mobile

numéro de téléphone secondaire

fixe ou mobile

Agissant en qualité de

- ☐ référent familial
- ☐ représentant légal
- ☐ médecin traitant
- ☐ service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile
- ☐ autre

Si autre, précisez

Protection des données personnelles

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Guipavas. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, le centre communal d'action sociale (CCAS), ainsi que, sur sa demande, le préfet. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification, portabilité, limitation du traitement ou suppression des informations vous concernant en contactant le service ccas@mairie-guipavas.fr ou le délégué à la protection des données de la collectivité protection.donnees@cdg29.bzh

Consentement (obligatoire)

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions relatives à la gestion des données personnelles et atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

► ÉTAPE SUIVANTE